

Agence Clouzy-Deltour immobilier

Tarif applicable au 01/09/2018

BAREME HONORAIRES

Les honoraires sont payables en totalité dès la réalisation définitive des conventions.

Ventes d'appartements, immeubles, maisons, propriétés, terrains non constructibles

De 4 000 €	jusqu'au deçà de 25 999 €	4 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 26 000 €	jusqu'au deçà de 45 999 €	5 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 46 000 €	jusqu'au deçà de 64 999 €	6 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 65 000 €	jusqu'au deçà de 79 999 €	7 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 80 000 €	jusqu'au deçà de 99 999 €	8 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 100 000 €	jusqu'au deçà de 159 999 €	9 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 160 000 €	jusqu'au deçà de 249 999 €	10 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 250 000 €	jusqu'au deçà de 299 999 €	11 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 300 000 €	jusqu'au deçà de 309 999 €	12 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 310 000 €	jusqu'au deçà de 349 999 €	13 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 350 000 €	jusqu'au deçà de 399 999 €	14 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 400 000 €	jusqu'au deçà de 449 999 €	15 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 450 000 €	jusqu'au deçà de 499 999 €	17 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 500 000 €	jusqu'au deçà de 549 999 €	20 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 550 000 €	jusqu'au deçà de 599 999 €	25 000 € T.T.C (TVA 20 %)
A partir de 600 000 €		30 000 € T.T.C (TVA 20 %)

Ventes de terrains à bâtir

En deçà de 60 000 €	8 000 € T.T.C (TVA 20 %)
De 60 000 € jusqu'au deçà de 120 000 €	10 000 € T.T.C (TVA 20 %)
A partir de 120 000 €	10 % T.T.C (TVA 20 %)

Locaux commerciaux + fonds de commerces

10 % T.T.C. (TVA 20 %)

Location Gestion

Honoraires de location :

- à la charge du locataire : 8 € T.T.C. (TVA 20 %) le m² pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail.
3 € T.T.C. (TVA 20 %) le m² pour l'état des lieux d'entrée.
- à la charge du propriétaire : 8 € T.T.C. (TVA 20 %) le m² pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail.
3 € T.T.C. (TVA 20 %) le m² pour l'état des lieux d'entrée.

avec un maximum de 16 % TTC du montant du loyer annuel (50 % propriétaire / 50 % locataire).

Honoraires de gestion courante à la charge du propriétaire : 7.2 % T.T.C. (TVA 20 %) sur le montant des relevés de compte (loyer, charge, travaux éventuels).

Assurance loyer impayé à la charge du propriétaire : 3,2 % T.T.C. (TVA 20 %) du loyer + charges*

* Peut-être révisé en fonction de notre prestataire

Estimation

Prestation GRATUITE